

Séance officielle du 12 juillet 2012

DELIBERATION N° 193/2012

AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**Installation d'une fenêtre sur la façade Est du bâtiment occupé par la direction
des territoires, de l'alimentation et de la mer – subdivision de Miquelon**

Vu la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code local de l'urbanisme ;

Vu le projet de travaux, soumis à permis de construire, à intervenir sur le bâtiment occupé par la direction des territoires, de l'alimentation et de la mer, subdivision de Miquelon, appartenant à la collectivité territoriale ;

Vu l'avis de la commission consultative permanente ;

Sur le rapport de son Président ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT**

Article 1er. – Le Président, ou son représentant, est autorisé à déposer la demande de permis de construire, telle qu'elle figure en annexe.

Article 2 – La présente délibération sera transmise au représentant de l'État, à la direction des territoires, de l'alimentation et de la mer et fera l'objet des publications et transmissions obligatoires.

Adopté

19 voix pour

00 voix contre

00 abstention

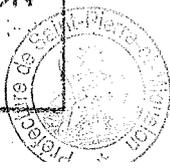
Conseillers élus : 19

Conseillers présents : 16

Conseillers votants : 19



SAINT-PIERRE et MIQUELON
Reçu à la Préfecture
Le 16 JUIL. 2012





DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE



Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer

Demandeur _____ N° _____

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom, Prénom

Adresse

BP Tel domicile

Commune Tel bureau

Propriétaire oui non

Terrain _____

Adresse

Commune N° de Cadastre

Surface de la Parcelle

Surface déjà construite (en m²)

Indiquer la surface existante susceptible d'être démolie à l'occasion de la réalisation de ce projet

Projet _____

Construction d'une résidence principale
 Construction d'une résidence secondaire
 Garage
 Bureaux
 Commerce (à préciser)
 Autre (à préciser)

Extension
 Surélévation
 Entrepôt
 Tambour

Bâtiment Industriel
 Bâtiment Artisanal

Surface au sol de la construction

Hauteur totale de la construction

Hauteur du plancher de l'habitation par rapport à la rue

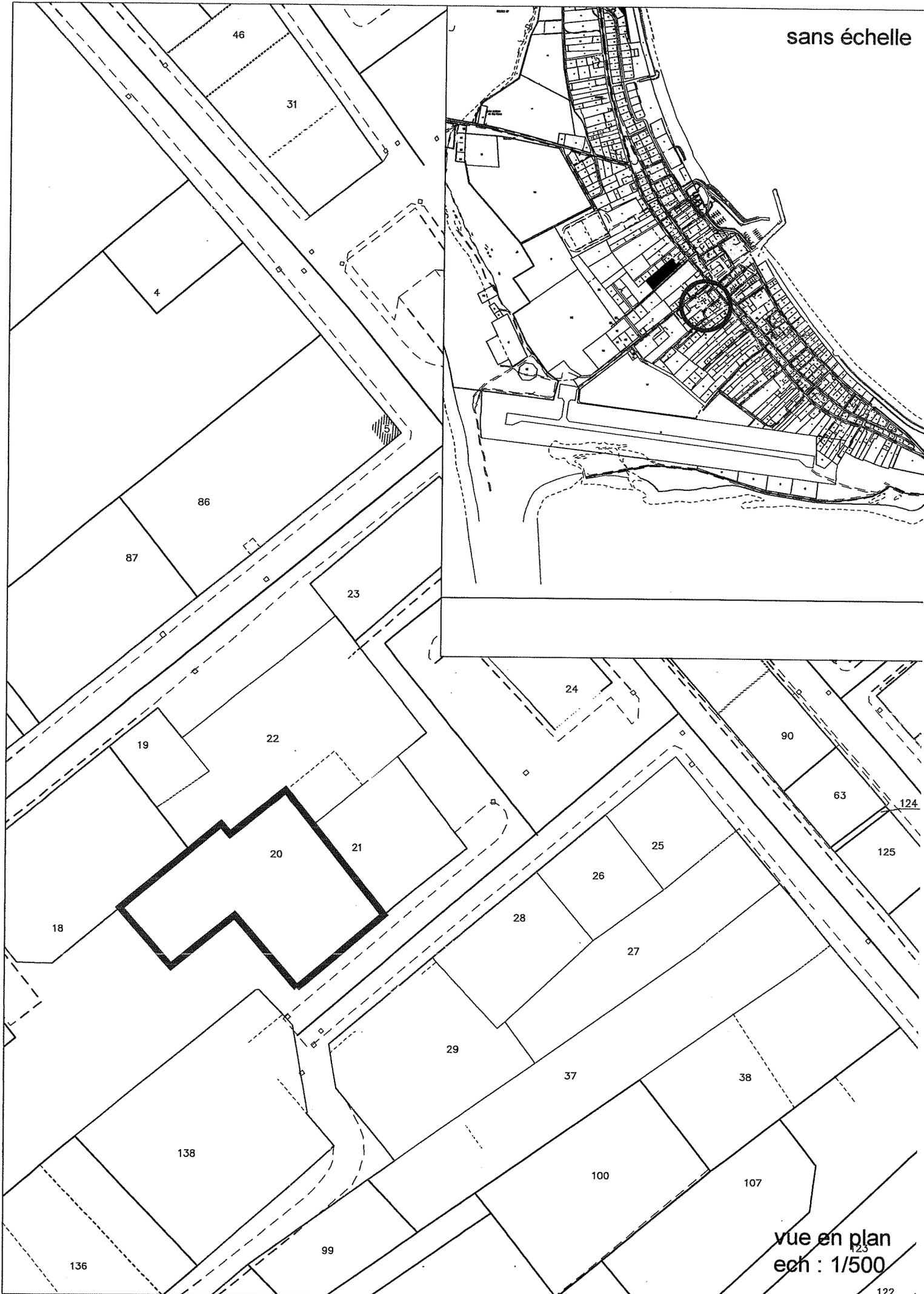
- Financement _____

C I S P M
 Prêt bancaire
 Autre (à préciser)

- PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE :**
- Plan de masse avec indication des cotes d'implantation ;
 - Plan des différentes façades et coupes avec indication des niveaux par rapport à la rue ;
 - Vue en Plan des différents niveaux ;
 - Titre de propriété ou autorisation du propriétaire.

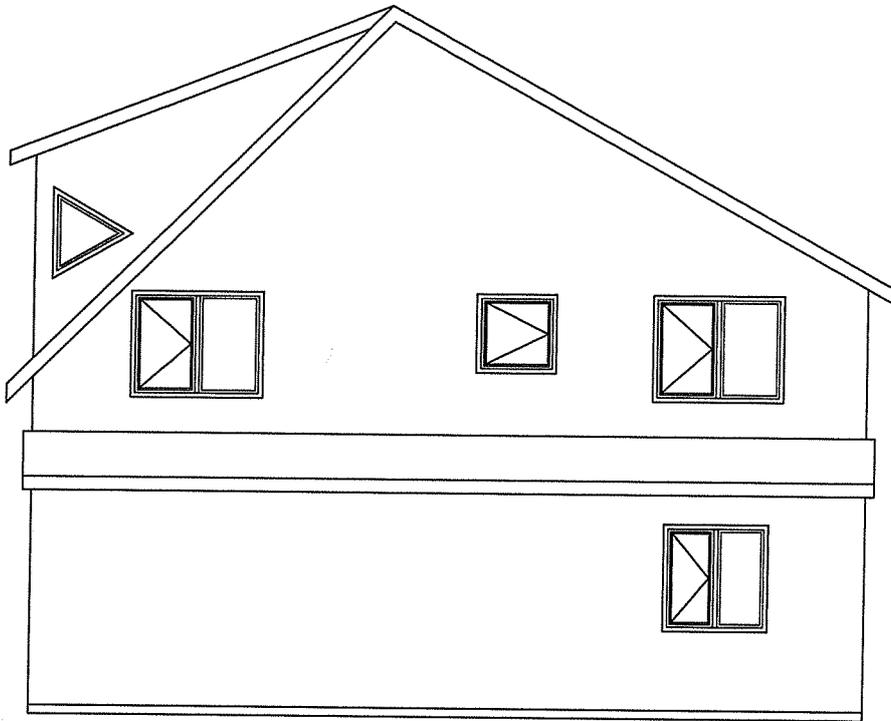
Date:
Le Demandeur,

sans échelle

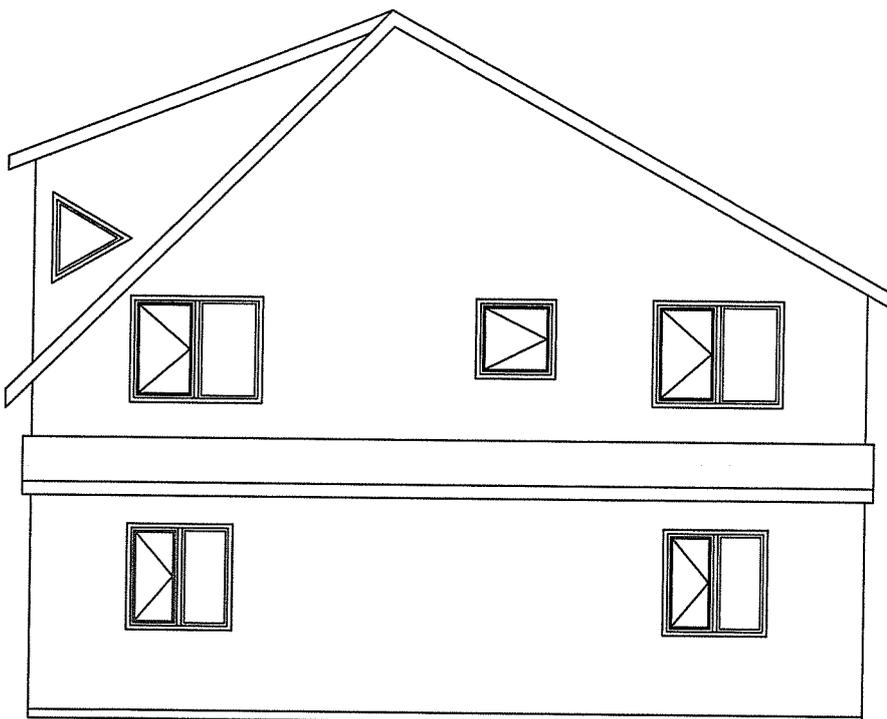


vue en plan
ech : 1/500

façade EST avant travaux



façade EST après travaux



Séance officielle du 12 juillet 2012

RAPPORT DU PRESIDENT

AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**Installation d'une fenêtre sur la façade Est du bâtiment occupé par la direction
des territoires, de l'alimentation et de la mer – subdivision de Miquelon**

La collectivité territoriale est propriétaire de la parcelle cadastrée section MAH numéro 20, commune de Miquelon-Langlade.

Sur cette parcelle est érigé un bâtiment, affecté à la direction des territoires, de l'alimentation et de la mer, subdivision de Miquelon.

Sur la façade Est de ce bâtiment, nous souhaiterions que soit créé un châssis, selon les plans figurant en annexe. Ces travaux sont soumis à autorisation de construire.

Aussi, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à déposer la demande de permis de construire pour pouvoir entreprendre ces travaux.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président


Stéphane ARTANO

